

ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne, Place de la Palud 21

Montreux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger... 25 centimes la ligne. Pour la Suisse... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

RÉDACTION

BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue de St-François 20.

On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

Table with columns: Un an, 6 mois, 3 mois; Suisse, Fr. 20, 10 50, 5 50; Union postale, 36, 18 50, 9 50.

Prix du numéro: 10 centimes.

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

LAUSANNE, 13 octobre 1891.

BULLETIN POLITIQUE

Au retour des funérailles de Charles I<sup>er</sup> de Wurtemberg, l'empereur allemand n'est pas rentré directement dans sa capitale. Vendredi soir, à 10 heures, il quittait Stuttgart. Le train spécial a fait halte à la station de Bensheim; le souverain et sa suite y ont passé la nuit dans les wagons. A 7 1/2 heures du matin, passage à Darmstadt, où le grand-duc de Hesse venait prendre place aux côtés de l'empereur. Enfin à 8 heures, le train entra en gare de Francfort-sur-le-Main. Guillaume II, accompagné du grand-duc de Hesse, du prince Henri, des princesses Irène et Alice, et d'une suite peu nombreuse, s'est immédiatement rendu à l'exposition électrique. Personne ne l'attendait. Un officier supérieur — on a appris dès lors que c'était le grand-duc de Hesse — s'est présenté au guichet pour demander s'il était permis d'entrer, ajoutant qu'une famille princière désirait visiter l'exposition dans le plus strict incognito et interdisant au contrôleur de service d'avertir le comité de direction. A la caisse, l'empereur a payé de sa propre main pour quinze personnes, prenant deux tickets par personne, car le matin les prix sont doubles. Il n'a été reconnu qu'au bout d'un moment. On voit d'ici l'empressement effaré du personnel. Immédiatement toutes les machines ont été mises en action. Le bruit de la venue du souverain s'est répandu avec une rapidité électrique, comme il convenait en pareil lieu, et Guillaume II, à sa sortie et à son retour à la gare a dû subir les Hoch et les Hurrah! qu'il avait tenté d'esquiver.

De Francfort, l'empereur s'est rendu à Hombourg, pour y voir l'impératrice Frédéric, qui y séjourne avec sa fille, la princesse Marguerite. Guillaume II, à peine descendu de wagon, nous dit le télégraphe, a plusieurs fois embrassé sa mère. Voilà qui va couper court aux nouvelles propagées par quelques journaux et d'après lesquelles les relations étaient de nouveau très tendues entre la veuve de Frédéric III et le souverain.

Le soir, il est reparti pour Potsdam. Aujourd'hui nos lecteurs ne trouveront donc pas de rubrique consacrée aux déplacements de Guillaume II. Une fois n'est pas coutume.

Le prince de Hohenzollern rentra samedi soir à Strasbourg. On lui a fait une réception presque solennelle pour le remercier de la suppression du passeport, qui est décidément pour le Reichsländ un immense soulagement. Le député de Strasbourg au parlement de Berlin, M. Petri, qui a remplacé M. Kablé grâce à l'abstention du parti protestataire, et s'est nettement rallié à l'Allemagne, ne pouvait manquer cette occasion de s'affirmer. Il a adressé au stathalter une allocution débordante de reconnaissance et de loyalisme allemand.

La résolution magnanime de S. M. l'empereur, qui a permis à l'administration de notre pays d'apporter à la mesure du passeport l'adoucissement répondant à tous les vœux et intérêts de l'Alsace-Lorraine, a trouvé dans tout le pays un écho joyeux — a dit M. Petri — et a provoqué dans toutes les couches de la population des sentiments de reconnaissance sincère et cordiale envers S. M. l'empereur, M. le chancelier de l'empire, sur la proposition duquel la décision de Sa Majesté a été prise, et envers Votre Altesse, qui êtes à la tête du gouvernement de notre pays.

Il y a eu quelques bagarres à Glasnevin causées par l'affluence trop grande du public dans l'enceinte du cimetière; mais les constables ont eu peine à protéger le terre-plein qui renferme la tombe, et il fallut un moment fermer les portes pour éviter les accidents; les abords de la fosse étaient si encombrés que ce n'est que bien après six heures du soir qu'il fut possible aux officiers de réciter les prières, et la nuit était déjà tombée, une nuit claire, éclairée heureusement par la lune, que la

Nous savons apprécier la confiance que le gouvernement nous a témoignée en exauçant nos vœux, et Votre Altesse peut être assurée que les Alsaciens-Lorrains considèrent comme un devoir d'honneur de justifier sans cesse cette confiance.

Nous sommes prêts comme par le passé, sur la base de l'union indissoluble de l'Alsace-Lorraine avec l'empire, à seconder Votre Altesse, c'est-à-dire le défenseur bienveillant de tous nos intérêts, le noble et généreux ami de notre population, dans la tâche élevée du développement de plus en plus prospère de notre situation politique et économique pour le bien de l'empire et la prospérité du pays.

Le comité des aubergistes strasbourgeois n'a pas été moins lyrique. Son président, M. Schmutz, s'est exprimé en ces termes:

Très auguste prince, veuillez Votre Altesse nous permettre d'exprimer, au nom de la Société des aubergistes, notre joie et notre profonde reconnaissance au sujet de la suppression du passeport. C'est aux efforts de Votre Altesse que nous devons d'être débarrassés d'une mesure qui sans cela aurait été probablement maintenue pendant des années encore. Puisse Votre Altesse nous être conservée pendant de longues années encore, pour le grand bien de la population d'Alsace-Lorraine!

Il est certain que la population des provinces conquises ne ratifierait pas dans toutes ses nuances le langage de MM. Petri et Schmutz. Mais le fait seul de cette manifestation et les vivats qui, d'après les journaux officiels, ont accueilli le prince-gouverneur, montrent que l'Allemagne a tout à gagner à la manière douce, et qu'elle a jusqu'ici fait fausse route vis-à-vis des Alsaciens. A moins qu'elle n'ait institué les passeports que pour avoir l'occasion de les supprimer et de s'attirer ainsi à bon compte la reconnaissance publique. Dans ce cas elle aurait réussi.

Les funérailles de Parnell ont eu lieu dimanche après-midi, à Dublin; elles n'ont été signalées par aucun incident tumultueux et le calme n'a cessé de régner dans la foule immense qui, de tous les points de l'Irlande, était venue y assister.

Dès le moment où le cercueil eut été déposé à l'Hôtel-de-Ville, vers dix heures, le public a été admis à défilé devant, dans la salle des séances du Conseil, transformée en chapelle ardente; la bière, placée sur une estrade, disparaissait sous les couronnes envoyées par la famille et par les amis politiques de Parnell. Le défilé a duré jusqu'à deux heures, ininterrompu. A ce moment le cortège s'est formé pour se rendre au cimetière de Glasnevin, situé à quatre milles de la ville.

On remarquait à sa tête, avec les délégations qui avaient reçu le corps à la gare, le lord-maire de Dublin et celui de Cork, en costume d'apparat, ainsi que les magistrats municipaux d'un grand nombre de villes d'Irlande. Le cortège s'est avancé au milieu de rues ornées de tentures noires et pleines d'une foule compacte qui rendait sa marche extrêmement lente. La pluie a cessé de tomber vers trois heures, au moment où l'on s'est dirigé vers le cimetière.

Il y a eu quelques bagarres à Glasnevin causées par l'affluence trop grande du public dans l'enceinte du cimetière; mais les constables ont eu peine à protéger le terre-plein qui renferme la tombe, et il fallut un moment fermer les portes pour éviter les accidents; les abords de la fosse étaient si encombrés que ce n'est que bien après six heures du soir qu'il fut possible aux officiers de réciter les prières, et la nuit était déjà tombée, une nuit claire, éclairée heureusement par la lune, que la

cerémonie se terminait à peine au milieu de l'émotion générale.

En somme aucune manifestation politique ne s'est produite, malgré la très grande excitation qui était depuis quelques jours les pannelistes de toute l'Irlande et les affiches placardées dans les rues. On dit d'ailleurs que les adversaires politiques de Parnell n'avaient pas cru devoir se rendre à Dublin, afin d'éviter tout scandale.

NOUVELLES POLITIQUES

On parle, dans le monde diplomatique, de la retraite prochaine du général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris, qui serait remplacé par le marquis de Sostegno, président du Sénat, ancien ministre, et nouveau de Cavour.

Les élections à la Diète du royaume de Saxo ont lieu aujourd'hui. Elles ont été préparées de longue main par les socialistes qui espèrent profiter des rivalités de leurs adversaires pour gagner plusieurs sièges. Sur 30 députés sortants, il y a 14 conservateurs, 6 nationaux libéraux, 6 progressistes et 4 socialistes. Ces derniers présentent 24 candidats.

La Freissinige Zeitung dit que la police de Berlin a fait saisir dans toutes les librairies de la capitale une brochure politique qui vient de paraître et qui est très offensante pour l'empereur de Russie. La brochure porte ce titre: « Le tsar est fou ».

On écrit à la Gazette de Cologne qu'une manifestation particulariste a été faite, dans la nuit du 7 au 8 octobre, à Cassel. Des personnes inconnues, que l'on croit affiliées au parti « du droit hessois », ont orné de voiles de crêpe le monument élevé, à Cassel, à la mémoire des soldats tués dans les guerres de 1806 à 1813. Ces voiles portaient en grosses lettres l'inscription suivante: « En souvenir du jour de la honte, le 8 octobre 1866. » Les voiles posés sur le lion de marbre qui fait partie du monument portaient cet appel au lion: « Réveille-toi! » Le 8 octobre était le vingt-cinquième anniversaire de l'annexion de la Hesse électorale à la Prusse.

Il paraît, dit l'agence Dalziel, que dans les rangs supérieurs de l'armée italienne, un vif mécontentement régnerait contre le général Pelloux, ministre de la guerre, mécontentement traduit par la démission du général Pianell, qui aurait demandé sa mise à la retraite. Si cette nouvelle se confirmait, elle produirait une grosse émotion, car le commandant du cinquième corps passe pour devoir être pourvu du commandement en chef de l'armée en cas de guerre. On ne croit pas probable que le roi consente à accepter cette démission.

Les manifestations de Marseille.

Paris, 12 octobre. Dans le *Matin*, M. Emmanuel Arène explique comme suit les coups de sifflet et les bousculades qui ont signalé le passage des ministres à Marseille, d'où sa lettre est datée:

Nous attendions, ici, avec une certaine curiosité, les journaux de Paris, et des qu'ils sont arrivés, c'a été la même question sur toutes les lèvres: « Eh ! bien ! qu'est-ce qu'ils en disent, là-haut ? » Là-haut, c'est Paris. Ils ont, ici, de ces locutions charmantes. On me demande toujours, quand je passe: « Est-ce que vous montez, ou vous descendez ? » Monter, c'est aller à Paris; descendre, c'est aller en Corse... Pourquoi ? On n'en sait rien. C'est une expression du Midi, et les expressions du Midi ne s'expliquent pas, ne se discutent pas, comme, d'ailleurs, tout ce qui se dit, tout ce qui se fait en ce charmant pays primesautier, bruyant, toujours plein de soleil, de bruit, de fantaisie... A Paris, on n'y comprend jamais rien, et, cette fois encore, les journaux ne discutent-ils pas gravement, sérieusement, ce qu'ils appellent les « manifestations de Marseille », la « protestation contre les ministres », et l'un d'eux,

même ne dit-il pas qu'on a voulu donner une leçon au gouvernement, venger les massacres de Fourmies, affirmer les revendications ouvrières, faire ceci, faire cela, que sais-je encore ?

On en rira longtemps, sur la Canebrière. C'est une des plus pures joies marseillaises d'épater ainsi les Parisiens, et vous ne pouvez pas imaginer le bon sang qu'ils se font, au Café Glacier, à la lecture de ces journaux: « Fourmies... la question sociale ! » Ah !... ah !... ah !... Elle est bien bonne !... On n'entend que cela autour des tables de dominos. Et le fait est que les pauvres journaux de Paris n'y sont pas du tout, oh ! mais pas du tout... Ce n'est pas de leur faute, je le sais bien: on naît méridional, on ne le devient pas, et on a beau étudier le Midi, il ne s'apprend pas. On ne peut qu'en être ou ne pas en être; les journaux de Paris, naturellement, n'en sont pas, et c'est là leur grand malheur, ce qui fait que jamais, non, jamais, ils ne comprendront goutte à nos petites affaires !...

C'est pourtant si simple ! D'abord, car la question du décor passe ici avant toute chose, mettez là-dessus un soleil éblouissant, une de ces admirables journées aveuglantes où l'on ne distingue que du jaune et du bleu, et où il semble que, dans la poussière d'or, tout danse et papillonne... De ces journées qui vous poussent, invinciblement, hors de chez vous, qui vous feraient cabrioler sur la Canebrière, rire, crier, gesticuler, jeter les chapeaux en l'air, faire les cent mille coups... Otez le soleil, et c'est fini: vous n'avez plus rien, ni un sifflet, ni même un applaudissement. Il n'y a plus d'entrain, plus de vie: ce n'est plus Marseille, et ce n'est plus le Midi... Et puis, alors, cette occasion unique, incomparable, puisqu'on est tous ensemble dans la rue, de donner chacun sa petite note et, comme ils disent ici, de lâcher son paquet, qui n'est jamais le même que le paquet du voisin...

J'étais arrivé par le même train que les ministres et, tandis qu'ils montaient dans les voitures officielles, je m'en allais, suivi d'un commissionnaire qui portait ma valise, à la recherche d'un modeste fiacre. Nous suivions, poussés, houlés par la foule, le même chemin que le cortège officiel, et mon commissionnaire m'interpellait de temps en temps: — Quel monde !... Quelle belle fête !... C'est admirable !... C'est superbe !...

Puis il portait les deux doigts à sa bouche, et « Fehi... fehi... » un formidable coup de sifflet. Dix pas plus loin, autre apostrophe: — Quelle journée, monsieur !... Cinq ministres... que n'a jamais vu cela à Marseille... C'est magnifique !

Et, en même temps: « Fehi... fehi... » un autre coup de sifflet, tout ce qu'il y a de mieux comme coup de sifflet. Je n'ai jamais entendu sifflet comme cet animal-là.

A la fin, je lui demandai: — Pourquoi diable, si vous êtes si content, sifflez-vous tant ce cela ?

Il me répondit: — C'est rapport à la mairerie... Je suis contre la mairerie... La mairerie, vous entendez bien, c'est la mairerie... Et qu'est-ce qu'elle vous a donc fait, la mairerie ?

— La mairerie ?... Ce qu'elle m'a fait ?... Mais elle m'a ruiné, monsieur !... Pensez donc que j'étais commissionnaire sur le cours Belzunce, devant la statue... — Eh bien ?

— Eh bien ! ils l'ont enlevée, la statue ! Il va passer un tramway à la place... Et alors, il a bien fallu s'en aller, après tant d'années et tant d'années... — Mais puisque vous êtes à la gare, maintenant ?

— Oui, mais là-bas, devant la statue, je pouvais aussi circuler... — Et notez que celui-là était parmi les plus humbles, et que ce qu'il avait sur le cœur, il le disait ainsi, très ingénument. Mais combien d'autres, dont les raisons ne valaient guère mieux, et qui n'en siffaient pas moins de tout leur cœur, fort indifférents, je vous

l'assure, à ce qu'on en pourrait penser hors de Marseille, et n'ayant d'autre idée que de brouiller un peu la politique locale. Dans le port de Marseille, on ne peut pêcher qu'en eau trouble; c'est même pour cela qu'on assainit.

Donc, l'occasion a paru excellente de commencer déjà l'agitation pour les prochaines élections municipales. C'est l'année prochaine qu'elles ont lieu, et le grand parti des remplaçants est déjà tout prêt, trouvant que les autres sont là depuis bien longtemps. Les autres, naturellement, sont d'un avis tout opposé; ils y sont et ne demandent qu'à y rester, et c'est pour cela, disent leurs adversaires, qu'ils ont organisé toutes ces fêtes, fait venir les ministres, engagé ces grands travaux... Et alors, voyez la contrepartie: — Ah ! ils préparent déjà leurs élections !... Ah ! ils se mettent derrière le gouvernement !... Eh bien ! mon bon, tu vas voir...

Tout Marseille est là-dedans, et ce n'est, je vous en répondrais, pas plus compliqué que cela. Ajoutez-y, dans le conseil municipal même, les petites ambitions, les petites divisions inévitables. Il y a les conseillers municipaux qui ne seraient pas fâchés d'être adjoints, et les adjoints qui voudraient être maires. Le soir, au banquet, je causais avec un conseiller municipal: — Voyez-vous, me dit-il en matière de conclusion, tout cela, c'est la faute des adjoints... — Et l'instant d'après, un des adjoints me disait confidentiellement: — La vérité est qu'on n'est pas content du maire...

N'est-ce pas là l'éternelle comédie humaine ?... Et si vous me dites qu'après tout, puisqu'il ne s'agit pas de quelques dizaines de manifestants, d'une très infime minorité de la population, on aurait pu refroidir tout cela avec quelques bonnes petites arrestations, je vous répondrai que les dessous marseillais sont encore plus profonds et plus mystérieux que vous ne croyez... On raconte que l'adjoint délégué à la police voulait être décoré. Il n'y a pas de mal à cela, n'est-ce pas ? Le malheur est qu'il ne l'a pas été, et qu'au lieu de donner la croix à l'adjoint, on a donné la rosette au maire.

Alors, je crois bien que vous commencez à comprendre ? C'est sans doute un fort brave homme que cet adjoint, mais, enfin, c'est un homme, et rien de ce qui est humain ne lui est étranger... Il se sera dit: — Puisqu'il n'y en a que pour le maire, c'est le maire qui fera la police, c'est le maire qui assurera l'ordre, c'est le maire qui organisera la réception...

Et je n'ai pas jusqu'à dire qu'il a été ravi de ces petits accros; mais le bruit court à Marseille qu'il n'en a pas pris le deuil... Que d'autres choses, encore, si je voulais tout dire ! Mais cet article n'y suffirait pas, et il faudrait vous conter en détail tous les petits mystères de la politique marseillaise — tels qu'ils circulent de groupe en groupe sous les grandes tentes multicolores des cafés... Peut-être y reviendrai-je, car je vous assure que le sujet en vaut la peine; mais aujourd'hui, en ces quelques lignes hâtives, j'ai voulu simplement crier casse-cou aux Parisiens... S'« emballer » sur les choses de Marseille, ah ! mes amis, vous n'y pensez pas ! A moins que le boulevard, qui s'est si longtemps moqué de la Canebrière, ne reconnaisse loyalement que l'heure est venue pour la Canebrière de rire du boulevard !...

INFORMATIONS DIVERSES

Le monument de Gambetta sera inauguré à Ville-d'Avray au commencement de novembre. Le cœur de Gambetta, qui se trouve actuellement entre les mains de Mme veuve Paul Bert, sera déposé dans le monument.

Traité des mœurs administratives allemandes: La fourniture de 500 enveloppes de lettres, dit le *Vorworts*, sera mise prochainement en adjudication par voie de soumission publique par la municipalité de Berlin. La section de la municipalité chargée de la direction des travaux d'agrandissement du marché couvert central a besoin de 500 enveloppes. Elle a

grandes ombres d'un bleu noir projetées par les nuages vagabonds. C'est un sentier très solitaire, très silencieux, où l'aboiement d'un chien de garde prend des sonorités étranges. A mesure que l'on avance, le bois devient plus sauvage, le taillis plus épais, on ne voit plus la mer, on n'entend plus rien que le vol subtil d'un oiseau effarouché, et le bruissement des feuilles sous la douce brise d'été. Alors tout d'un coup le taillis cesse, et des arbres immenses, des hêtres centenaires, de toute beauté, s'élancent en pleine liberté. On traverse un ponton jeté sur le ruisseau formé par la source, et l'on se trouve dans une clairière ombragée par d'autres hêtres aux troncs énormes, et environnée de toutes parts par la forêt. Au beau milieu, presque au pied du plus vénérable des arbres, jaillit une source d'eau vive et abondante qui, avant de se faire ruisseau, se répand en une nappe claire et cristalline, un étang tout mignon, tout coquet. On ne saurait voir un coin de terre plus adorable, plus fait pour y être heureux, amoureux, un peu fou aussi; c'est le domaine de la reine Mab, de Titania et d'Oberon.

Marthe, pour faire plaisir à sa jeune sœur, avait, en cet endroit délicieux, organisé un véritable pique-nique. Il n'avait plus été question de comédie de salon, et, pour faire oublier cette légère contrariété, Marthe avait redoublé de tendresse et de gentillesse. Certes, Edmée ne boudait pas, c'eût été trop dire; mais, de temps à autre, un léger nuage qui passait sur son jeune visage, un petit silence, un soupir à peine sensible, marquaient que cette jeune personne songeait à des choses dont elle ne pouvait parler. Pour la première fois, un de ses caprices n'avait pas fait loi; elle en était étonnée, froissée aussi; mais elle pardonnait cependant. Marthe était très bonne, elle faisait de son mieux; on ne pouvait s'attendre à ce qu'elle se mit tout à fait au-dessus des préjugés bourgeois de sa

FEUILLETON DE LA GAZETTE

CHARGE D'AME

par M<sup>me</sup> JEANNE MAIRET

Après le dîner, on alla prendre le café au jardin, chose rare au bord de la mer, et Marthe passa son bras autour de la taille d'Edmée. Les jeunes gens, les jeunes filles, formaient un groupe bruyant et gai; la lune se levait avec un éclat extraordinaire, on se voyait presque comme en plein jour, et la sœur aînée remarqua les joues un peu rouges, les yeux trop brillants de la cadette.

— Tu as bien chaud, Edmée, mets donc cette dentelle autour de ton cou. Savez-vous bien, mademoiselle, que vous faisiez beaucoup de bruit dans votre coin ? Et cette sagesse exemplaire, qu'en avons-nous fait ?

— Je te l'ai passée, Marthe, toi ça ne te gêne jamais; moi, au bout d'une heure, je ne sais qu'en faire. Ah ! laisse-moi être un peu folle, c'est si bon la folie et on n'a dix-huit ans que pendant douze mois, hélas ! Si tu savais, nous avons fait mille projets, n'est-ce pas, capitaine ? Ah ! nous allons bien nous amuser.

— Et quels sont ces projets ? demanda Marthe, souriante et indulgente.

— Est-ce que j'en serai ? fit à son tour Robert, attiré par les deux sœurs, n'osant se demander s'il l'était plus par l'une que par l'autre.

— Je le crois bien, et le capitaine, et ces messieurs, tous, Songez, nous serons huit jeunes filles, nous faut les cavaliers. D'abord, lundi, nous irons déjeuner à la Fontaine de Virginie, n'est-ce pas,

Marthe ?

— Très volontiers, ma mignonne.

— Puis, nous voudrions jouer la comédie, c'est si amusant la comédie de société, à la campagne surtout, et tu sais le grand salon, avec le petit boudoir du fond, c'est fait exprès. Le capitaine joue très bien, et moi...

Edmée s'arrêta net. Sa sœur avait retiré son bras, et elle semblait très blanche sous la lumière de la lune.

— Pas cela, Edmée, pas cela, dit-elle d'une voix changée.

— Pourquoi ? demanda la jeune fille avec passion. C'était la première fois qu'un de ses caprices se trouvait contrarié, et son joli visage en était tout bouleversé.

— La comédie de salon est une chose amusante sans doute pour les acteurs de rencontre, pour les actrices surtout; très ennuyeuse pour les autres, je l'assure.

— Puisque nous serons tous acteurs, tous les jeunes du moins. Les autres, ça ne compte pas.

— Chez moi, Edmée, les autres comptent, au contraire. Nous ne jouerons pas la comédie.

Ce fut dit d'un petit ton qui n'admettait pas de réplique. Chacun devinait que Marthe ne disait pas la raison véritable de son antipathie pour les choses de théâtre; Edmée comme les autres. Elle releva fièrement sa jolie tête, à l'expression devenue subitement dure, et dit négligemment:

— Comme tu voudras, naturellement ! Monsieur d'Ansel, donnez-moi le bras, voulez-vous ? Je voudrais admirer la vue du haut de la terrasse, on peut monter, n'est-ce pas ? Venez donc, mesdemoiselles, je suis sûre qu'avec ce clair de lune la mer au loin doit être une merveille !

Marthe ne suivit pas les autres invités. Quelque

chose dans la façon dont Edmée avait pris le bras de Robert l'avait subitement frappée.

Elle alla s'asseoir près de Mme d'Ansel. Celle-ci lui prit affectueusement la main. Au fond, elle lui demandait pardon, comme d'une infidélité, de sa conversation avec la tante Rélie.

— Vous n'êtes pas souffrante, Marthe ? Voulez-vous que nous rentrions ?

— Oh ! non, on est bien ici.

— Alors ?

— Alors, je suis un peu triste, voilà tout. Ne faites pas attention. C'est une bizarrerie de ma nature qui me fait songer à des choses pas très gaies lorsque, autour de moi, on rit un peu trop. Que voulez-vous, je n'ai plus dix-huit ans, moi. Comme dit Edmée, on n'a dix-huit ans que pendant douze mois. Les ai-je jamais eus ? Je craignais bien que non.

— Vous êtes avoir un peu tard, voilà tout. Comme Robert, vous rajoutez à mesure que le temps passera.

— Peut-être ! murmura la jeune fille. En effet, ce soir Robert est très jeune...

Et elle se mit à rêver un peu tristement.

VI

Pour aller à la « Fontaine de Virginie », on quitte la grande route de Villervelle pour monter assez rapidement entre des murs de vastes propriétés. A travers des grilles on aperçoit des jardins bien tenus, à faire honte à la sauvagerie qu'aimait tant Marthe Levasseur, des châteaux et des villas tout flamboyants, des piscines fermées aussi, à l'air reposé et prospère. Puis, à mi-côte, il faut prendre un chemin de traverse où les voitures ne s'aventurent guère. Ici, de temps à autre, par dessus des toits de fermes ou des prairies où paissent les troupeaux, on aperçoit la pleine mer toute gaie sous le soleil d'été, traversée de





# E.-F. Paccaud

CHIRURGIEN-DENTISTE

EST DE RETOUR

[5487] Place St-François 13, Lausanne.

## BIENFAISANCE

5480. La vente en faveur d'Ed. Meystre, sourd-muet et aveugle, aura lieu le **jeudi 15 octobre**, des 10 heures du matin, à l'Asile des aveugles. Tous les dons seront reçus avec reconnaissance par

Mmes Isaac Secretan, chemin Vinet 20.  
Chavannes-Cornaz, chemin St-Roch.  
D' Alfred Secretan, rue Haldimand 13.

## THÉÂTRE DE LAUSANNE

Direction Alphonse SCHELER

Bureau à 7 h 1/2. Rideau à 8 h.

**Jeu 15 octobre 1891.**  
Pour les débuts de la Compagnie.

## LE MONDE

Comédie en 3 actes, par Edouard Pailleron.

Dimanche 18 octobre.

## LA PORTEUSE DE PAIN

**MANTEAUX - FLOTTEURS** et pèlerines en drap noir et couleur, imperméable. Confection soignée. Tarif et échantillon à promptitude disposition. n1100-3272  
**E. Pfänger, Fribourg (Suisse).**

## UNE DAME SEULE

[5363] distinguée, habitant le canton d'Argovie, désire prendre en

## PENSION

en qualité de **dame de compagnie** une jeune demoiselle de la Suisse française, d'une bonne famille, désirant apprendre l'allemand. Prix de pension 60 fr. par mois. Bonne vie familiale. Sur demande la demoiselle pourrait aussi apprendre un peu la tenue d'un ménage. Bonnes références.  
Pour de plus amples renseignements, s'adresser sous initiales Y 6804 Q, à Haasenstein & Vogler, à Berne.

## LONDRES

5496. Une dame cherche à prendre en pension une dame, jeune fille ou monsieur, soit pour séjour agréable, soit pour apprendre l'anglais. Meilleurs renseignements, s'adresser sous initiales Y 6804 Q, à Haasenstein & Vogler, Genève.

## JARDINIER

5445. Un vigoureux jeune homme cherche une place de **jardinier**, soit chez un horticulteur, soit dans une maison bourgeoise. S'adr. à G. Emery, à Aigle.

## UNE DEMOISELLE

[5387] de 30 ans, parlant l'allemand et le français et connaissant à fond la direction d'un ménage soigné, désire se placer comme **gouvernante** de maison dans une petite famille ou de préférence auprès d'une personne seule.

S'adresser pour références à M. Du Pasquier, pasteur, à Coffrane, canton de Neuchâtel.

## UNE DEMOISELLE

[5446] allemande désire trouver un engagement comme dame de compagnie ou comme institutrice. Elle est très experte dans la peinture et joue du piano. Elle s'engagerait aussi pour l'Italie. S'adresser directement à M. Klüber, prélat, à Stuttgart, ou à M. le pasteur Peitavel, à Lausanne, Grand-Chêne n° 8.

Une jeune fille de bonne famille désire entrer comme volontaire et sans de bonnes conditions dans un bon magasin de modes de la Suisse française. Offres à adresser sous chiffre Hc 3216 Q, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bâle.

## UN MÉNAGE

[5454] venant de Paris, femme cuisinière, mari valet de chambre, désire trouver place dans famille, hôtel, pension ou pour la saison dans le Midi. Disponibles de suite. S'adresser sous Fe 11243 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Une demoiselle de la Suisse française, qui a passé plus de 6 ans dans une famille noble de l'Allemagne du Nord, cherche place de

première bonne. 5422 de préférence dans famille anglaise ou américaine.  
S'adresser à Mme Blanchard, Place du Tunnel n° 1, Lausanne.

## Offre de service.

5431. Un homme marié, sérieux et bien recommandé, cherche place avec ou sans sa femme, comme **cocher-jardinier**. S'adr. pour renseignements à M. G.-H. Schenk, à Rolle.

## UNE DEMOISELLE

genevoise cherche engag. d'une honor. famille p. se rendre utile d. le ménage et s'occ. des enfants. Ayant enseigné d'un institut d'aveugles, elle pourr. s'occ. d'enfants atteints de cécité, en partie, pour la lecture et l'écriture. Meill. référ. Adr. p' renseignements: Mlle Segond, 21, Malagnou, Genève. n7939x-5427

# GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

## EMPRUNT RUSSE 3 % OR 1891

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPOT RUSSE

REMBOURSABLE AU PAIR EN 81 ANS

500,000,000 DE FRANCS

Les titres sont munis de coupons trimestriels, payables les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année, au choix des porteurs, à Paris, St-Petersbourg, Londres, Amsterdam et Copenhague. Ils sont remboursables au pair par tirages semestriels.

**Prix d'émission : 79.75 % , soit FR. 398 75**

POUR UNE OBLIGATION DE 500 FRANCS

Jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1891

PAYABLES	COMME SUIT	En souscrivant	Fr. 30	— par Obligation.
		A la répartition, du 1 <sup>er</sup> au 7 novembre 1891	» 100	—
		Du 1 <sup>er</sup> au 6 décembre 1891	» 100	—
		Du 15 au 20 janvier 1892	» 100	—
		Du 15 au 20 février 1892	» 68 75	—
			<b>Fr. 398 75</b>	

Les souscripteurs auront, à toute époque, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêts au taux de 3 % l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition bénéficieront d'un escompte de **Fr. 1.50** par titre de 500 francs.  
L'obligation entièrement libérée à la répartition coûte donc **Fr. 397.25**, soit **79.45 %**.  
En tenant compte du point de départ de la jouissance du 1<sup>er</sup> octobre, et en y joignant le bénéfice de la prime de remboursement, le placement ressort à **4 %**.

## La SOUSCRIPTION sera OUVVERTE le 15 OCTOBRE 1891

A PARIS, ST-PÉTERSBOURG, LONDRES, AMSTERDAM, COPENHAGUE ET

## A GENÈVE

A LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

6, RUE DE HOLLANDE

ET CHEZ TOUS SES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Les souscripteurs en Suisse n'auront pas à supporter les frais de change sur Paris sur les deux premiers versements, et recevront des titres munis du timbre français.

Les souscriptions sont reçues dès à présent par correspondance, mais seulement pour cinq obligations et au delà.

Pour plus amples détails, voir le prospectus d'émission que l'on peut se procurer dans tous les bureaux de souscription. 5449

G. WEBER, successeur de J. SAMBUC  
Couvaioup. — Lausanne.

Fabrique de calorifères inextinguibles garnis dits « Universels »

Reconnus comme le système le plus hygiénique et économique, s'appliquent à tous les complexes.

Calorifères système viennois et « Poêles hygiéniques » à eau chaude (brevetés).

Fourneaux-potagers de toutes grandeurs et pour tous combustibles.

Poêles au bois, en tôle polie garnie.

Prospectus, prix-courants et références à disposition. 5425

## OLD ENGLAND

Bas anglais, sous-vêtements anglais.

ARTICLE SPÉCIAL DE LA MAISON

LE LLAMA WOOL

Genre Jäger perfectionné.

Camisoles 6.75  
Caleçons 7.95

BAS DE CACHEMIRE NOIR

tout ce qui se fait de plus beau

la paire 2.25 & 3.75 5300

## MISE DE VIN de la commune de Riex.

Le lundi 19 octobre, à 3 heures après midi. — La récolte est évaluée à environ 10,000 litres. 5305  
Riex, 12 octobre 1891. Greffe municipal.

## Avis de vente de titres.

Le mercredi 14 octobre 1891, dès les 9 heures du jour, en salle de justice, à Lausanne, le procureur-juré E. Matthey, en dite ville, au nom qu'il agit, fera vendre juridiquement et au comptant, divers titres, consistant en cédules, obligations hypothécaires, lettres de rente, actions, etc., d'un capital total de fr. 111,450, taxes à la somme de fr. 10,850.

Les titres sont déposés en mains du juge soussigné, à la disposition du public.  
Donné le 30 septembre 1891. Le Juge de Paix : S. GAY. 5399

## ANTIQUITÉS

Vente aux enchères publiques

A L'ATHÉNÉE, A LAUSANNE

Dès lundi 12 jusqu'au jeudi 15 octobre, la vente des meubles et objets antiques appartenant à M. Cavin, antiquaire, se fera aux enchères publiques, chaque jour de 9 heures du matin. 5397

D'ici au 10 courant, la vente continuera de gré à gré. P' renseignements, s'adr. à M. MORIER-GENOU, notaire, Lausanne.

## VENTE DE VILLA, A LAUSANNE

Le lundi 26 octobre 1891, à 2 heures après midi, dans la salle de la Justice de Paix, à Lausanne, M. Dufour-Guisan vendra aux enchères publiques la propriété des Fongères, sur la route de Vevey, à 1 kil. du centre de la ville. Cette charmante propriété, occupée en dernier lieu par un pensionnat de demoiselles, consiste en une maison d'habitation de construction récente, ayant 15 chambres formant deux beaux appartements, chambre à lessive, bûcher, place et jardin. Surface totale, 9 ares 89 m. Vue magnifique sur le lac Léman et les Alpes. Pour voir l'immeuble et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser à MM. G. Gaultis & E. Moret, notaires, Pépinié 5, Lausanne. 5310

## MAISONS

LES BEAUX TERRAINS DU SERVAN

AU BORD DE LA ROUTE D'OUCHY

seront prochainement parcelés et traversés de quatre grandes avenues plantées d'arbres.  
Au gré des amateurs, on construira à prix fixe et à des conditions très avantageuses:  
Pour placements de fonds, des maisons de rapport à quatre étages, dans la partie supérieure des terrains.  
Pour pensionnats, des maisons spécialement distribuées pour cette industrie.  
Pour une seule demeure, des jolies villas de 7 à 12 pièces et plus.  
Pour deux familles ou pour les personnes qui désirent alléger leur budget par la location d'un étage, des jolies maisons de deux appartements.  
Jardins. Vue magnifique. Prohibition d'industries bruyantes ou insalubres, cafés, etc. 2910  
Renseignements complets et gratuits auprès de M. Allamand, notaire, Bourg 28, et de M. Regamey, architecte, Palud 1, Lausanne.

## UNE DAME SUISSE

5438 reçoit dans sa maison quelques pensionnaires

désirant un intérieur tranquille, confortable et soigné. S'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, s' H 11258 L.

5460. Un bon VALET DE CHAMBRE désire se placer de suite. Certificats à disposition. S'adr. sous Ac 6935 C, à Haasenstein & Vogler, à Berne.

## PLACE VACANTE

[5307] pour un bon comptable, correspondant français et allemand, devant voyager une partie de l'année.  
Adresser offres sous initiales M 11357 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

## ON DEMANDE

[5312] à entreprendre une blanchisserie, si possible avec clientèle. Offres sous initiales B 7001 C, à Haasenstein & Vogler, à Berne.

## UN JEUNE HOMME

[5301] de 18 ans, ayant un peu de service, désire une place comme valet de chambre ou garçon de maison. S'adr. chez Madame Chappuis-Rivier, à la Vallombreuse, Lausanne.

## UNE DEMOISELLE

[5306] diplômée, de 25 à 30 ans, est demandée dans un pensionnat du canton de Vaud, pour y enseigner le français. Adresser les offres, avec références et photographie, à Orell Füssli, annonceur, Lausanne, sous chiffre O 1588 L.

## Pour dentistes.

5498. Un jeune dentiste diplômé, connaissant 3 langues et ayant déjà pourvu une place de remplaçant, cherche à se placer pendant un temps plus ou moins long chez un dentiste diplômé comme remplaçant ou assistant.  
Adresser les offres avec indication des conditions directement au médecin Dr Held, sen., à Illnau, Zurich.

## UNE JEUNE FILLE

[5492] de 20 ans, cherche place de femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage soigné. S'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, s' Te 11348 L.

## Demoiselle allemande

[5302] (du Hanovre), ayant beaucoup d'exp. dans l'enseignement et parlant l'anglais parfaitement, désire place comme institutrice auprès de jeunes filles. S'adresser sous We 11339 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

## UN JEUNE HOMME

[5304] marié, âgé de 33 ans, de bonne condition, de la Suisse française, ayant dirigé jusqu'à présent une industrie avec exploitation agricole, cherche une place en Suisse ou en France, comme directeur ou surveillant dans une grande propriété. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, sous Fe 11319 L.

## UNE JEUNE FILLE

[5314] aurait occasion d'apprendre la langue française chez un instituteur du canton de Berne. En échange d'un prix de pension modéré on exigerait quelque aide aux travaux du ménage.  
Prière de s'adresser à F. Vogt, instituteur, à Wengi près Buren.

## DEMANDE

d'un bon ouvrier boucher. Mise au concours de la place d'un chef ouvrier boucher

dans une grande localité du canton de Neuchâtel. Le postulant doit savoir le français et l'allemand et posséder la connaissance du service au bœuf. La présentation de bons certificats est exigée. Adr. les offres et recommandations à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Berne, sous chiffre H 594 Ch. 5428

## ON DEMANDE

[5309] un apprenti pâtissier.  
Cérel & C., à Montreux.

## Employé intéressé.

Pour une industrie facile et en pleine activité, on demande un employé disposant de quelques mille francs, pour s'occuper de la comptabilité et de quelques voyages.  
Adresser offres et références à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Lausanne, sous G 10965 L. 5330

## ON DEMANDE

[5477] une 1<sup>re</sup> lingère. Entrée de suite. Inutile de se présenter sans certificats. S'adresser Hôtel National, Montreux.

## CHEVAL

On prendrait en pension un cheval. Prix de pension très modéré, soins et nourriture excellents.  
S'adr. à M. Flocard, vétérinaire, Tranchées de Rive 17.

## On offre

belle chambre et pension soignée à de jeunes gens aux études.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, sous H 10580 L. 5179

## A VENDRE

pour cause de départ aux env. immédiats de Lausanne, bord du lac, jolie villa particulière, 12 p., jardin ombragé, vue magnifique. S'adr. à MM. de la Harpe & Chatelain, Lausanne.

## AVIS AUX USINIERS

4673. Pour cause de changement à vendre le matériel complet d'une huilerie avec presse hydraulique presque neuve marchant parfaitement bien. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, sous H 9374 L.

## BILLARD

[5469] presque neuf à vendre, servant aussi comme table à manger. S'adr. au Directeur de l'Auberge de famille, à Vevey.

## A VENDRE

UN FORT CHEVAL à deux mains, ALEZAN, l'60, bon caractère, habitué au service militaire. Adresser les offres sous initiales Z 6909 X, à Haasenstein & Vogler, à Berne.

## Propriété à vendre.

5308. A vendre à prix réduit une très belle propriété, à Clarens (Vaud), de la contenance d'environ 18,400 mètres. Situation agréable, vue délicieuse; cette propriété réunit tout ce qui constitue une résidence de choix et les constructions et les jardins sont dans le plus parfait état d'entretien.  
Elle se prêterait également à merveille à la création d'un grand hôtel, dont le succès à Clarens serait assuré.  
Facilités de paiement.  
S'adresser à MM. Ormond & C., à Vevey.

## A LOUER

[5497] présentement, un bel appartement, maison Heer, Morner, premier étage, composé de 7 pièces, 2 balcons, mansarde, chambre à lessive, dépendances. Eau et gaz. Jouissance d'un grand jardin. Vue splendide.  
S'adresser chez J. HEER-TOBLER, rue St-François 20.

## A louer présentement

la VILLA BOIS-CERF, composée de 20 pièces et grandes dépendances. Jardin et terrasses.  
Par sa position et sa distribution intérieure, cette villa conviendrait surtout comme pension d'étrangers ou pensionnat.  
S'adr. à M. Alphonse Valotton, 13, place St-François 13, Lausanne. 5322

## A LOUER

présentement ou pour le 24 décembre, à l'Avenue de Rumine, bel appartement au rez-de-chaussée, de 7 pièces, cuisine et dépendances. Jardin, eau, belle vue.  
S'adr. à M. Alphonse Valotton, 13, place St-François 13, Lausanne. 5321

## Raisins du Piémont 4fr.

5314. Madère 5 k., 2.80, 10 k., 5.50.  
Franc de port 0<sup>re</sup> remboursement 5419. S'adresser à M. Gagliardi, à BIOGNO près Lugano (Tessin)

## Bel appartement

[5459] au 1<sup>er</sup> étage avec balcon et vue sur le lac, à louer avec pension soignée.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, sous H 11259 L.

## HOTEL

3070. On remettrait vers la fin de l'été ou de suite, un hôtel bien situé et jouissant d'une très bonne clientèle. Revenu assuré. Occasion exceptionnelle pour une personne connaissant la tenue d'un hôtel soigné. Facilités pour le paiement du prix de cession. S'adresser à M. Allamand, notaire, Lausanne.

## MAGASIN A REMETTRE

A remettre de suite, pour cause de santé, dans une des principales villes du canton de Vaud, un bon magasin de lingerie, bonnetterie et mercerie. Chiffre de reprise, environ 30,000 fr.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Lausanne, sous chiffre M 11035 L, en indiquant de sérieuses références. 5364

M. et Mme Chatelain, Dr. M. Auguste Chatelain, Mlle Gabrielle Chatelain ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mademoiselle Cécile-Annette Chatelain leur bien-aimée fille et sœur, qui a plus à Dieu de leur reprendre aujourd'hui, à l'âge de 16 ans, après une courte et pénible maladie.  
St-Blaise, le 11 oct. 1891.  
Exode XXXIII, 12.

Madame Laruzat et son fils, à Cannes, la famille Crosset, à Lausanne, font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher mari, père, beau-fils, beau-frère et oncle, Edouard LARUAZ

décédé à Cannes après une longue et douloureuse maladie. 5314

Mlle Berthe Derivaz, Mme Yve Derivaz-Duchoud, M. et Mme Emile Pignat-Derivaz, Mme Yve Pignat-Roch, M. et Mme Adolphe Ducey et leurs enfants, M. Edouard Cropt, M. Pierre Duchoud, M. Benjamin Duchoud et sa famille, M. Emile Duchoud, Mlle Marie Duchoud, Madame Broussard Duchoud et sa famille, les familles Derivaz, Duchoud, Fornay-Roch, Levat-Rigoli et Sevestre ont la douleur de vous faire part de la perte si cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur Benjamin DERIVAZ constructeur député au Grand Conseil

leur père, fils, frère, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin bien-aimé, décédé à St-Gingolph le 12 octobre, à l'âge de 48 ans, après une courte maladie.  
Les funérailles auront lieu à St-Gingolph le 15 courant, à 10 heures du matin.  
Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

Mesdemoiselles Marie et Jenny Milliquet, M. Henri Milliquet, M. et Mme Regamey-Milliquet et leurs enfants, à Lausanne, les familles Milliquet et Moënoz, à Pulley, font part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher mère, grand-mère, sœur et parente, Madame MILLIQUET-MOËNOZ

décédée à Chardonne, après de grandes souffrances.  
L'enterrement aura lieu à Chardonne, pension Bellevue, le mercredi 14 octobre, à 11 h. 1/2 du matin. Culte à 11 heures.  
Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.  
Christ est né un vain, la mort n'est un gain. 5320

Mlle B. Brossy, à Trey, M. et Mme Charles Brossy, notaire à Chardonne, Mlle Marie Rossier, à Trey, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur M. Emile BROSSY pasteur à Trey